

Mesures fiscales annoncées par Emmanuelle Cosse sur les logements vacants - L'avis de Norbert Fanchon, Président du Groupe Gambetta



« Si les mesures annoncées par Emmanuelle Cosse sur les logements vacants peuvent effectivement faire revenir des logements sur le marché, ce n'est pas suffisant. C'est l'ensemble de la politique du logement qui doit être entièrement repensée. Il faut revoir les préceptes d'aujourd'hui. Pour être efficace, trois mesures me semblent indispensables : arrêter les aides fiscales pour soutenir la production de logements neufs, aider les élus locaux et faire baisser les impôts

Pour rappel, la ministre du Logement, a annoncé, à l'occasion de la remise du rapport de la Fondation Abbé Pierre sur la mobilisation du parc privé à des fins sociales, qu'elle souhaitait proposer, dans le cadre du Projet de loi de finances rectificative 2016, deux mesures

fiscales pour inciter les propriétaires à remettre sur le marché leur logement vacant :

- une exonération de l'impôt sur le revenu proportionnelle à l'effort consenti par le propriétaire en matière de loyer (il pourra déduire 15 à 70 % des loyers perçus),
- un "abattement majoré de 85 %" pour ceux qui choisissent de confier leur appartement en gestion à une association agréée.

Ces mesures rappellent l'idée de François Fillon, candidat à l'élection présidentielle pour la droite et le centre, ainsi que quelques-uns de ses concurrents, de créer un bail à loyer modéré pour les locataires, qui aurait pour conséquence d'augmenter la base taxable de l'ISF ».

Norbert Fanchon, Président du Directoire du Groupe Gambetta

Groupe Gambetta, en bref...

Pionnier du logement coopératif, le Groupe Gambetta dirigé par Norbert Fanchon, Président du Directoire, est un promoteur spécialiste de l'accession à la propriété sociale. Sa société mère (holding), basée à Cholet, est une société coopérative HLM dont l'actionnariat de référence est composé des salariés. Créé à Cholet (49) en 1923, le Groupe est présent dans l'Ouest, le Centre, en PACA et l'Île-de-France, des territoires où il a construit plus de 30 000 logements depuis sa création. Il prépare aujourd'hui de nouvelles implantations afin d'atteindre une dimension nationale et de poursuivre son développement. Le Groupe produit plus de 1 000 logements par an, également répartis entre secteur social et privé. Le Groupe Gambetta est membre de la Fédération des Promoteurs Immobiliers et de l'Union Sociale pour l'Habitat

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock - 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>